

ÉNERGIE

Le nucléaire vert labellisé? Une «provocation» pour Claude Turmes

Écrit par Paperjam.lu

Publié à 07:51 • Édité à 08:36



Le texte de la Commission européenne fixe les critères pour qualifier de durables les investissements dans des centrales nucléaires et à gaz. (Photos: Matic Zorman et Nader Ghavami/Maison Moderne/archives).



Écoutez cet article

0:00 / 2:16 1X

La Commission européenne a présenté un texte fixant les critères pour qualifier de durables des investissements dans des centrales nucléaires et à gaz. Que le ministre de l'Énergie luxembourgeois qualifie de «provocation».

Peu avant le décompte de la nouvelle année, les États membres de l'Union européenne ont reçu une proposition de texte de la Commission européenne, selon plusieurs médias. Il s'agit d'un projet de labellisation verte pour les centrales nucléaires et à gaz, pour faciliter le financement d'installations luttant contre le changement climatique.

Une mesure qui ne plaît pas au ministre de l'Énergie luxembourgeois. «La proposition de la Commission européenne est, en matière de procédure, une provocation. En termes de contenu, elle recèle le risque de 'greenwashing' du nucléaire», écrit  Claude Turmes (déi Gréng) sur son compte Twitter.

**Claude Turmes** 
@ClaudeTurmes



Der Vorschlag wurde gestern abend in einer Nacht- und Nebelaktion an der Öffentlichkeit vorbei geschummelt. Das sagt genug über Transparenz aus. Will die [@EU_Commission](#) mit [#Atom](#) und [#Gas](#) die Bürger ernsthaft zu mehr Klimaschutz im neuen Jahr motivieren? [#Taxonomie](#) [@DieschbourgC](#)

3:30 PM · Jan 1, 2022 

 462  Reply  Copy link to Tweet

Read 30 replies

**Claude Turmes** 
@ClaudeTurmes



Vorschlag der [@EU_Commission](#) zur [#Taxonomie](#) ist prozedural eine Provokation, inhaltlich birgt der Vorschlag Gefahr eines Greenwashings von Atom-Risikotechnologie. Werde zusammen mit [@DieschbourgC](#) &  &  Umweltministern die Vorschläge im Detail prüfen & weitere Schritte besprechen

2:44 PM · Jan 1, 2022 

 430  Reply  Copy link to Tweet

Read 42 replies

Un avis partagé par l’Autriche et l’Allemagne. Les pays et experts de l’Union européenne ont deux semaines pour réclamer des modifications à ce document, pour une publication du texte final attendue mi-janvier. Le Parlement aura ensuite quatre mois pour rejeter, s’il le souhaite, le texte à la majorité simple. Le Conseil européen pourrait aussi s’y opposer s’il réunit 20 États membres. «En collaboration avec les ministres de l’Environnement du Luxembourg  Carole DIESCHBOURG (déi Gréng), de l’Allemagne et de l’Autriche, j’examinerai les propositions en détail et discuterai des prochaines étapes», prévoit Claude Turmes.

La proposition de Bruxelles fixe des conditions pour classer comme durables les investissements dans les centrales, avec comme objectif d’orienter les investissements vers les activités contribuant à lutter contre le réchauffement climatique. Les permis de construire de nouvelles centrales nucléaires devront ainsi avoir été obtenus avant 2045, les travaux de prolongation de durée de vie avant 2040. Elle exige des garanties sur le traitement des déchets et le démantèlement des installations en fin de vie. De même pour celles à gaz, où les investissements sont déclarés comme durables si elles émettent moins de 100g de CO₂ par kWh. Un seuil relevé à 270 grammes pour les centrales ayant obtenu leur permis de construire avant le 31 décembre 2030.

Claude Turmes**Carole DIESCHBOURG****Commission européenne**
